

Fiche technique du produit

Spécifications



ComPacT NSX - Plages de raccordement à 45 degrés - lot de 4 pour NSX100-250

LV429224

Statut commercial: Commercialisé

Principales

Type de produit ou équipement	Borne d'extension
Catégorie d'accessoire / de pièce détachée	Accessoire de raccordement
Compatibilité de gamme	ComPacT ComPacT NSX100 ComPacT ComPacT NSX160 ComPacT ComPacT NSX250 ComPacT ComPacT NSX DC ComPacT ComPacT NSX100 ComPacT ComPacT NSX160 ComPacT ComPacT NSX250 ComPacT ComPacT NSX100 DC ComPacT ComPacT NSX160 DC ComPacT ComPacT NSX250 DC
Description des pôles	4P
Quantité par lot	4
Position de montage	45°

Complémentaires

[In] courant nominal	250 A
pas de raccordement	35 mm

Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nombre d'unité par paquet	1
Hauteur de l'emballage 1	2,0 cm
Largeur de l'emballage 1	11,0 cm
Longueur de l'emballage 1	27,0 cm
Poids de l'emballage (Kg)	67,0 g
Type d'emballage 2	S03
Nb produits dans l'emballage 2	50
Hauteur de l'emballage 2	30,0 cm
Largeur de l'emballage 2	30,0 cm
Longueur de l'emballage 2	40,0 cm
Poids de l'emballage 2	3,837 kg

Garantie contractuelle

Garantie	18 mois
----------	---------

Environmental Data

Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

[Environmental Data expliquées >](#)

Empreinte environnementale

Empreinte carbone du cycle de vie total	1
Profil environnemental du produit (PEP)	Profil environnemental du Produit

Use Better

Matières et Substances

Emballage avec carton recyclé	Oui
Emballage sans plastique	Non
Directive RoHS UE	Conforme
Régulation REACH	Déclaration REACH
Statut sur la présence d'halogène	Le produit contient un halogène au-dessus des seuils

Use Again

Réemballer et réusiner

Profil de circularité	Pas d'opérations particulières de recyclage requises
Reprise	Non
WEEE Label	 Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.